



Synthèse du PASS'INNOVATION 2010-046

Procédé : **Soprasolar Mono**

Titulaire : Solardis - 7 rue du Fossé Blanc - 92233 Gennevilliers

Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-046. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.

1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE⁽¹⁾

1.1 Description succincte

Le procédé « Soprasolar Mono » est un revêtement d'étanchéité photovoltaïque. C'est un système complet d'étanchéité bitumineuse mis en œuvre en adhérence ou en semi-indépendance avec films photovoltaïques autocollés en surface sur chantier.

Le revêtement d'étanchéité photovoltaïque est constitué :

- d'un monocouche bitume élastomère « Soprasolar Mono » soudé en plein au chalumeau à flamme,
- d'un primaire Soprasolar Prim,
- de modules photovoltaïques « Soprasolar Cell », présentés en films (PVL -68, PVL-136, PVL-144) collés sur chantier par autoadhésivité. Ces films sont destinés à générer de l'électricité lorsqu'ils sont exposés au soleil.

La couche « Soprasolar Mono » est soudée en plein sur un isolant tel que défini dans le Dossier Technique du demandeur, sur une sous-couche fixée mécaniquement, ou sur un écran perforé.

1.2 Domaine d'emploi prévu

Le procédé Soprasolar Mono s'applique en climat de plaine en France européenne et DOM, en travaux neufs et de réfection, sur toiture-terrasse et toiture inclinée inaccessible de pente :

- $\geq 2\%$ sur élément porteur en maçonnerie conforme à la norme NF P 10-203 (DTU 20.12) ou sur élément porteur en béton cellulaire autoclavé conforme au Cahier du CSTB 2192 d'octobre 1987,
- $\geq 3\%$ sur élément porteur en tôles d'acier nervurées conformes à la norme NF DTU 43.3 ou sur élément porteur en bois et panneaux dérivés du bois conformes à la norme NF DTU 43.4,
- $\leq 100\%$.

la pente minimale ayant pour but d'éviter les flaches d'eau préjudiciables aux films photovoltaïques.

Le système est limité à une dépression au vent extrême maximale de :

- 4712 Pa pour le revêtement adhérent (type L) et le revêtement semi-indépendant de type GS (lorsque cette limite est dépassée pour le revêtement de type GS, la densité de fixations est définie par référence au Document Technique d'Application sur le procédé « Soprafix Bicouche »),
- 3927 Pa pour le revêtement semi-indépendant de type HS.

2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée dans le document Pass'Innovation 2010-046 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu est très limité (Pass'Innovation « vert »).

3. DUREE DE VALIDITE

Le Pass'Innovation 2010-046 est valable jusqu'au 31 mai 2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

⁽¹⁾ La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass'Innovation 2010-046.